

## COMMISSION DEVELOPPEMENT DU SPORT

### INFOS PRATIQUES

DATE DE LA REUNION	HEURE	LIEU
17 février 2022	18h00	Site de la CCI

### PARTICIPANTS

- |                    |                      |                  |
|--------------------|----------------------|------------------|
| - Michel BEAULATON | <u>Techniciens :</u> | <u>Excusés :</u> |
| - André FOUGERE    | - Céline BOUTELOUP   | - Didier FOURT   |
| - Sylvie DEMATHIEU | - Thomas BARTHELEMY  |                  |
| - Julien ALMODOVAR |                      |                  |
| - Marc MENAGER     |                      |                  |

### ORDRE DU JOUR

**-Point sur le plan vélo**

**-Piscine : actualité et projets**

**-Demande de subvention 2022 :**

Présentation des critères définis lors du mandat 2017-2020

Echange sur des évolutions éventuelles

Analyse des demandes

**Questions diverses**

- Diaporama présenté lors de la commission

## COMPTE-RENDU

### **-Point sur le plan vélo**

#### **- Présentation de l'appel à projet « Avélo2 » (ADEME), dont ALF est lauréate depuis le 14/09/2021**

-La première action consiste en la création d'un Schéma directeur intercommunal, un document stratégique pour ALF pour aborder la mobilité active. L'appel d'offres sera lancé au printemps 2022.

-Marc Ménager insiste sur la nécessité de cette étape, qui va intervenir juste avant la refonte du schéma départemental cyclable en 2023.

**Question d'André Fougère :** Est-ce que si on crée des pistes cyclables elles seront fréquentées ?

**Réponse de Marc Ménager :** l'idée n'est pas de mettre des pistes cyclables « partout » mais de réfléchir sur l'échelle d'Alf à comment nous allons aborder l'angle de la mobilité active sur notre territoire rural.

**Réponse de Thomas BARTHELEMY :** la problématique de l'aménagement et de la fréquentation est étroitement liée, la première attente restant le besoin de sécurisation des axes pour les cyclistes, qui demeure un vrai frein à la pratique. Sans aménagement on n'incite pas à la pratique, mais l'aménagement ne garantit pas une fréquentation instantanée. Il faut surtout arriver à créer un « écosystème vélo » cohérent : des aménagements pour favoriser la pratique (et la sécuriser), des stationnements vélos adaptés et bien répartis, des points d'intermodalité...etc

#### **-Emploi Mobilité active :**

-« Avélo2 » a octroyé un financement de 87 000€ sur 3 ans (soit 29 000€/an) pour le recrutement d'un chargé de mission.

-Dans le même temps un de ses agents du service qui travaillait sur le vélo est en arrêt longue maladie.

-l'impact financier de cet emploi est donc nul pour la collectivité et permettrait de se doter de compétences pour le déploiement du plan vélo.

**>>> La commission valide à l'unanimité cette proposition de recrutement.**

#### **-Voie verte :**

-Marc Ménager explique à la commission que, du fait des contraintes budgétaires pesant sur ALF, le projet de voie verte n'a pas été fléché comme une priorité du mandat par le bureau communautaire lors de la présentation du projet en début d'été. ALF ne pouvant supporter seul ce projet financièrement, une rencontre a eu lieu avec les communes traversées, pour un premier moment d'échange positif sur une collaboration futur. Des éléments techniques ont été envoyés avec une première approche financière, afin de convenir d'une clef de répartition de l'autofinancement.

- Un des points de blocage foncier qui subsiste se trouve au départ de l'itinéraire juste après la Piscine, une rencontre avec le propriétaire est prévue prochainement.

## **Piscine : actualité et projets**

-Etude/AMO économie énergie

-Thomas BARTHELEMY présente le projet d'optimisation des dépenses d'énergie de la Piscine, qui est le bâtiment le plus consommateur d'ALF (150 000€/an soit 50% d'ALF à lui seul)

**Question de Michel BEAULATON** : Comment est-il possible de consommer autant en énergie vu les travaux de réhabilitation réalisés qui devaient nous permettre de réduire ce poste ?

**Réponse de Thomas BARTHELEMY** : C'est l'intérêt de cette étude, qui doit poser un diagnostic sur le fonctionnement de nos équipements, et nous permettre de l'optimiser. Ici il ne s'agit pas d'étudier le bâtimentaire, mais les « systèmes » pour en tirer le meilleur.

La deuxième phase va consister en une AMO pour la passation de notre contrat d'exploitation, afin de pouvoir intégrer une dimension « performance énergétique » avec une notion d'intéressement sur la consommation d'énergie (par exemple : objectif de 100MWH/an en électricité > si dépassement, l'exploitant le prend en charge ; si conso inférieure, on se partage le gain avec l'exploitant).

**Réponse de Marc Ménager** : La piscine est le bâtiment qui consomme le plus, il faut agir dessus pour réduire le coût de fonctionnement de l'équipement, avec en ligne de mire le décret tertiaire qui va imposer dès 2030 une réduction des consommations des bâtiments publics (>1000m<sup>2</sup>)

## **Demandes de subvention 2022 :**

### **Critères de subvention :**

Après avoir rappelé l'historique concernant l'établissement des critères de subventions « sport » pour ALF, la commission est questionnée sur l'évolution de ceux-ci ?

**>>> la commission est favorable à la reconduction des critères définis lors du précédent mandat.**

Marc Ménager propose qu'une « bourse aux espoirs » soit mis en place afin d'encourager et accompagner, un ou une jeune sportif/ve du territoire dans son parcours d'accès au haut niveau.

Un budget de 1 000€/an pourrait être proposé pour cette ligne spécifique, issu de l'enveloppe globale.

**>>> La commission émet un avis favorable, à condition que le sportif soit bien issu et licencié sur le territoire.**

Des modalités seront proposées ultérieurement.

### **Analyse des subventions 2022 :**

Thomas BARTHELEMY présente l'analyse des demandes 2022 (voir tableau ci-joint).

Il est rappelé que l'enveloppe allouée en 2022 est de 47 297€, montant à répartir entre les associations éligibles.

Le cas du Tennis Club Ambertois, soutenu jusqu'à présent par ALF, mais dont la notoriété et l'impact médiatique de son tournoi ne semble plus être éligible, est débattu.

**>> La commission valide à l'unanimité la proposition de ne pas soutenir le TCA en 2022**

**>>> La commission valide les autres propositions techniques à l'unanimité.**

Les demandes de subventions non éligibles ou mal aiguillées sont réorientées à qui de droit. (Communes ou service ALF)

### Questions diverses :

- André Fougère souhaite évoquer la problématique de la délégation de la gestion de la zone nordique à la SEML de Prabouré, et entre autres le choix d'ouverture réduit de la porte des Pradeaux. Il fait part de son inquiétude concernant la pratique en milieu scolaire.

>> Les élus échangent sur le sujet, Céline BOUTELOUP explique que c'est le Pôle économie qui a la charge de ce sujet, et non le Pôle CSVA mais que nous ferons remonter ces inquiétudes et questions.

**Fin de la commission à 20h30**